



Réunion du 28 Septembre 2020

Président : Patrick GADEYNE 09 75 66 26 33 - 06 73 40 75 82  
Référént Loire Nord : Daniel BOCHU 04 77 63 36 39 - 06 76 53 43 62  
Membre Saint-Etienne : Salah BENBELAID 06 62 19 56 42  
Membres Délégation Roanne : J. Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94  
Aimé THEVENON 06 81 64 21 64  
Jean Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40

### COURRIERS MAILS

Ville de Saint-Etienne : Fermeture des gymnases  
Service des Sports : Fermeture des gymnases  
As Roanne Futsal : noté

### REUNION D'INFORMATIONS

La réunion est maintenue le **Mardi 29 Septembre à 19 h** au **Siège du District de La Loire**: un représentant par club (avec masque obligatoire). Nous (la commission) sommes conscients que la date est courte mais avant de programmer les journées de championnat, nous voulons s'assurer que toutes les dispositions nécessaires des clubs suite à cette crise sanitaire (gestes barrières) :

- Présentation de la saison
- Mise à disposition des gymnases
- Contraintes des gestes barrières

**Clubs concernés : FC Saint-Etienne, Futsal Club du Forez (2), O Ric. Moncel, Se O. La Rivière (2), Montreynaud, Unieux PLCQ Futsal et un club Futsal attente d'affiliation.**

Suite à cette réunion, nous mettront en place le championnat début prévu semaine 43 entre le 19 et le 23 Octobre. Les rencontres se dérouleront en semaine lundi jeudi ou vendredi. Elles seront tous arbitrées par des arbitres officiels. Les frais d'arbitrage sont à la charge des deux clubs (26 euros par club soit 52 euros pour une rencontre) le jour de la rencontre.

### INFORMATIONS

**FERMETURE DES GYMNASES pour une durée de 15 Jours minimum = Crises sanitaires**

**Rappel important pour les raisons sanitaires les accès aux gymnases (lieux clos) seront réglementés par les gestes barrières et les clubs devront suivre scrupuleusement les directives.**

**Les clubs pour les entraînements où les rencontres de championnat seront responsables de leurs joueurs pour la bonne marche des gestes barrières.**

Autorisation d'accès au Gymnase de La Rivière.

Les horaires de créneaux d'occupation du Gymnase de La Rivière sont les suivants :

**Le LUNDI de 18 h à 23 h, le JEUDI de 20 h à 23 h et le VENDREDI de 18 h à 23 h.**

Pour toute demande par messagerie, seule celle provenant de l'adresse officielle du club sera prise en compte.

Les appels téléphoniques ne seront pas traités.

### ENGAGEMENTS POUR LA COUPE FUTSAL

**Les engagements pour la Coupe doivent se valider obligatoirement par Footclubs jusqu'au 27 Novembre 2020.**

**Pour les clubs n'ayant pas la possibilité de s'engager par Footclubs, merci de nous faire parvenir un mail de votre boîte officielle de votre club à [district@loire.fff.fr](mailto:district@loire.fff.fr) Commission Futsal avant le 27 Novembre 2020.**

Les clubs issus de club libre Séniors foot à 1, Foot Entreprise et Foot Diversifié peuvent participer à la Coupe de La Loire Futsal, les clubs affiliés au District à la FFF.